

Clamart, le 18 août 2022

**Destinataires :**

Présidents(es) des clubs affiliés des Hauts-de-Seine.

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Dimanche 9 octobre 2022 à 9h45**

Maison des Sports  
Place Jules Hunebelle  
Salle bleue  
92140 Clamart

### **ORDRE DU JOUR**

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 septembre 2021 ;
- Rapport moral du Président ;
- Examen et approbation des comptes 2021 - 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Vote du budget saison 2022 - 2023 ;
- Présentation du trésorier ;
- Quitus trésorier ;
- Montant cotisation fédérale pour la saison 2022-2023 ;
- Paroles aux disciplines :
  - Karaté tous styles
  - Wushu
  - Krav-Maga
  - Arts Martiaux Vietnamiens
  - Disciplines diverses
- Questions diverses : Elles doivent être adressées par écrit, 8 jours au moins avant la date de l'assemblée générale au siège du Comité Départemental des Hauts-De-Seine de Karaté.

Peuvent participer à l'assemblée générale, les représentants des associations.

Vous trouverez ci-joint un pouvoir pour les Présidents qui souhaitent se faire représenter par un membre de leur club.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, les Présidents(es), à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité Départemental  
des Hauts de Seine de Karaté et D.A.  
**Guy LECAPLAIN**

